

COMPTE RENDU N° 1 DE LA SEANCE DU 11 JANVIER 2012

Présents : 12

Excusés : avec pouvoir donné : 2

1. Crédits de report de 2011 sur 2012 en investissement :

Pour la commune, 58 000 € de report pour les programmes qui supporteront des charges en début d'année.

Sur le budget de l'assainissement : 200 000 € de crédits prévisionnels non utilisés pour permettre de créer de nouvelles antennes puisque le besoin s'impose dans les secteurs de Rampôt et de la Place des Pompiers.

Le solde du marché est inférieur mais il faut toujours anticiper pour permettre des avenants surtout si les exigences sont très fortes au niveau de la police de l'eau qui a remis les subventions en question !.

2. Projets et programmation annuelle des gros travaux et devis pour prévision au budget :

En 2012, il convient d'évaluer les coûts des opérations suivantes avant de décider de les inscrire au budget et de les lancer :

- Le déplacement de l'agence postale en mairie.
- Le cimetière pour travaux de drainage, réfection de mur, ossuaire, jardin du souvenir et adaptation des allées selon les normes du Plan de Mise en accessibilité.
- L'extension du centre de secours. La commune peut s'engager puisque de nouvelles recrues constituent une équipe de jour et viennent apporter une sécurité au maintien du CPI.

Les portails seraient à la charge du SDIS.

- L'achat d'une tente sera programmé mais il faut bien cerner le besoin des associations et ne pas provoquer, par cet équipement, une entrave à la location de la salle Pierre Delage !
- L'équipement en bacs à produits déverglacants (sel et/ou pouzzolane) pour tester de l'efficacité de la mesure et du comportement des particuliers. Les crédits seront ouverts au prochain budget.
- L'habillage des emplacements des conteneurs à poubelles pour améliorer l'esthétique des lieux.
- Le cheminement piéton dans le parc aux biches aux normes du Plan de Mise en Accessibilité, l'adaptation des toilettes et la pose d'un revêtement de sol sécurisé en gomme.
- Salle des sports : l'adaptation d'un système d'adoucisseur d'eau pour l'élimination du calcaire et le remplacement du mitigeur d'eau chaude pour plus de confort dans l'utilisation des douches des vestiaires. Les peintures doivent être refaites. Il faut équiper les extérieurs de bacs à mégots. Les sorties d'évacuations doivent être reprises pour mettre fin aux difficultés fréquentes lors des grandes manifestations.
- Le remplacement d'une petite tondeuse, d'un véhicule utilitaire basique d'occasion et d'un nettoyeur haute pression thermique pour une utilisation plus aisée.
- Faire évaluer les travaux sur les murs du chemin de la "Marcière" par consultation auprès de plusieurs maçons ou entrepreneurs. La position du transformateur a été retenue par le SYDER en décembre.

Le programme des amendes de police doit déjà être réfléchi pour avoir les devis dans les temps.

3. Engagement étude ou travaux au SYDER :

Deux lignes posent des problèmes en surplomb de propriété, elles pourront être déplacées ou enfouies à la charge d'ERDF et en accord avec le SYDER pour ne pas rester en surplomb de construction. Cette mesure devrait rassurer tous les porteurs de projets.

Le lotissement du Gros Caillou tire à sa fin. La convention de rétrocession du réseau électrique et de l'éclairage public peut être engagée pour que les habitants du secteur bénéficient du service de l'éclairage public.

Il faudrait faire évoluer l'éclairage du secteur du "Gousson" sans implantation d'un nouveau candélabre pour que les zones internes soient plus éclairées.

4. Réserve foncière et recours à l'EPORA (Etablissement Public Foncier de L'Ouest Rhône Alpes)

La commune se trouve dans une bonne position financière et dispose d'excédents qui justifie d'ouvrir un nouveau budget de lotissement.

Le budget de l'assainissement est positif en exploitation.

Même si le budget de la boucherie est à provisionner du coût du sinistre subi par la SARL des éleveurs et du coût des honoraires de l'avocat avant recouvrement du montant du préjudice, la commune dispose d'une marge de manœuvre confortable.

Cette situation laisse présager qu'un budget de lotissement pourrait être ouvert dès 2012 et être doté d'un fonds suffisant pour se positionner sur l'achat de terrain.

Le conseil municipal débat de cette opportunité et rappelle sa volonté de vivifier le centre bourg et de contribuer à la densification des espaces les plus concentriques du bourg.

L'aide d'un organisme extérieur est pertinente pour bien définir un projet. L'EPORA peut apporter une bonne étude de faisabilité des projets.

5. Résultat pour la consultation de travaux pour déplacement de l'agence postale :

Quatre menuisiers agenceurs ont été consultés. Deux réponses, devis de Monsieur RIVOIRE et de Monsieur Didier DUCREUX. Le mieux disant est M. DUCREUX avec un devis de 7 963.12 €HT.

Il faut rajouter le coût de l'électrification de l'entreprise DUGELET.

Les travaux sont lancés sur les crédits prévus en 2012.

6. Lancement d'une enquête publique :

Les secteurs modifiés par des emprises sur des propriétés privées sont confiés à un géomètre pour que les plans soient portés à l'enquête publique qui sera ouverte dès que le travail sera achevé.

La rédaction des actes authentiques avance. Ceux des servitudes sont bloqués par l'absence du plan de recollement des réseaux.

7. Analyse de la fiscalité :

C'est la mise en recouvrement des taxes d'habitation des maisons achevées depuis 2008 qui expliquent la progression de la fiscalité.

8. Préconisation de différents organismes pour mesures environnementales :

De nouvelles propositions pour désherbage non chimique sont préconisées par le Syndicat de Rivière.

Deux études d'impacts sont à réaliser en 2012, le PAPI, Programme d'Actions de Prévention des Inondations et le DICRIM, Document Information Risques Imminents Majeurs doivent être réalisés cette année.

9. Nouvelle tarification pour foire ou évènements particuliers et mise à jour des compétences des régies :

Les règles des tarifs des droits de place posent un problème d'évaluation. Il serait plus simple de mettre un prix par voiture ou quad exposé aux vendeurs de véhicules. Le tarif de 5 € l'unité de véhicule est retenu. Les exposants concernés recevront l'information avec leurs courriers de demande de réservation d'emplacement.

10. Compte-rendu de la délégation du maire :

Le maire doit informer le conseil des comptes de résultats de tous les organismes auxquels adhère la commune. Il présente ceux de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais.

Le tableau des décisions d'urbanisme est examiné.

11. Bilan des commissions :

La bibliothèque souhaite venir présenter le bilan de son activité de 2011 lors du prochain conseil, le conseil est prêt à les accueillir à celui de février.

Il faudrait que l'électricien finalise son travail.

Le volume conséquent de leurs équipements nécessite un emplacement spécifique qui leur est accordé.

Les responsables de la MAM invitent les élus à un verre de l'amitié ce vendredi à 19 h. le personnel est aussi convié.

L'agenda a connu plus de succès auprès des annonceurs. Quelques points d'organisation à améliorer. Les sponsors seront remerciés.